

## Fiche-métier

### **Description du métier**

Intitulé du métier : Responsable Maintenance

Autres appellations possibles :

Secteur(s) professionnel(s) : Technique

Définition :

- Assurer le suivi administratif d'ordre technique
- S'assurer de la maintenance courante des installations, faire intervenir les entreprises habilitées, contrôler l'exécution des travaux et prestations demandées.
- Effectuer les travaux de réparations courantes et remises en état.
- Effectuer l'état des lieux, le diagnostic et participer à la planification de l'entretien technique du bâtiment.
- Être un appui technique du Directeur d'établissement.
- Veiller au respect des consignes de sécurité.
- Dresser un diagnostic permanent de l'immobilier et des éléments d'équipement.
- Contribuer avec le Directeur à l'élaboration du programme annuel de travaux de gros entretiens et de grosses réparations.

Accès au métier (formation, diplômes) : avec ou sans qualification pour être agent de maintenance et avec Diplôme d'état pour devenir responsable de services techniques

Où l'exercer ? EHPAD, Hôpitaux, autres services techniques au sein de la fonction publique

Quel statut ? Technicien Hospitalier

Évolution professionnelle

D'agent à responsable technique

Centre(s) d'intérêt : travail manuel ; créativité, encadrement de professionnels

### **Activités et compétences**

L'activité au sein de l'EHPAD est diverse et variée. Tous les secteurs d'activités liés au bâtiment sont mis en œuvre (menuiserie, peinture, électricité, plomberie, chauffagiste, etc...).

De plus, une partie de l'activité est liée à l'entretien des espaces verts (tonte des pelouses, création des massifs de fleurs annuelles, taille des arbres et arbustes).

Le suivi des contrats de maintenance effectués par des entreprises extérieures.

Les compétences nécessaires pour remplir cette fonction : autonomie et avoir le sens du travail bien fait.